

18/02/2011

BILAN DES MATINEES EMPLOYEURS

Organisées d'octobre à décembre 2010, les matinées employeurs, destinées à informer les responsables d'entreprises de plus de 20 salariés sur les modalités de la nouvelle tarification ont réuni plus de 500 personnes.

Informé sur la nouvelle tarification et les services en ligne

Ces réunions, organisées à raison d'au moins une réunion par département en Bourgogne et en Franche-Comté par l'Assurance maladie risques professionnels en partenariat avec les Cnam, avaient pour thèmes :

- la réforme de la tarification ;
- de l'instruction des accidents du travail et de trajet ;
- les télé-services de l'assurance maladie.

Ces présentations animées par des professionnels de la Direction des risques professionnels, des Cnam et des médecins conseils de la Direction régionale du service médical ont été suivies par des échanges avec la salle.

Des entrepreneurs satisfaits

Près de 80 % des participants ont jugé que ces réunions leur ont apporté des informations utiles pour gérer leurs dossiers et plus de 95 % souhaitent s'inscrire pour des réunions de ce type en 2011

« Des très bons contacts, ouverts et clairs, des intervenants détendus malgré des questions et des échanges parfois vifs » (entrepreneur du Jura)

« Les supports clés USB remis à chaque participant sont très utiles, je vais pouvoir appuyer ma politique de prévention pour montrer les conséquences financières des accidents du travail et maladies professionnelles sur l'entreprise » (DRH Saône-et-Loire)

Une opération reconduite en 2011

Fort de ce succès, l'Assurance maladie risques professionnels de Bourgogne et Franche-Comté et les Cnam travaillent sur le nouveau programme de matinées employeurs 2011 avec le même objectif d'informer les employeurs sur l'actualité et d'améliorer leur relation client.